

Comité Social Economique - CSSCT - 3 jours

CSE001

Formation obligatoire lors d'une première élection au mandat du CSE (et de même durée pour un renouvellement de mandat dans un établissement de + de 300 salariés pour les membres de la commission SSCT) afin de répondre à l'obligation du code du travail (L2315-18) exigeant ce dispositif pour assurer l'exercice des missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Partie en E-Learning +
Partie Synchron

Objectifs

Se situer comme membre élu de la délégation du personnel au CSE dans son établissement
Connaître les missions relatives à la délégation CSE et notamment les missions relatives à la SSCT
Participer à la maîtrise des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail

Les + métier

La délégation du personnel contribue à promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise et réalise des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel. Elle reçoit également la liste des actions de prévention et de protection prévues dans le DUERP ou le PAPRIACT pour participer à leurs suivis



Public Visé

Elus à la délégation CSE (titulaires et suppléants)
Elus désignés à la CSSCT
Salarié désigné « référent SSCT »
Tout salarié partenaire de la prévention des risques dans l'établissement



Pré Requis

Être membre élu titulaire CSE (premier mandat ou renouvellement)
Savoir lire, écrire, comprendre et s'exprimer en français

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

S'exprimer en reconnaissant les faits, opinions et sentiments d'un récit
Argumenter sur la nature de l'interprétation d'un texte du code du travail en référence à un thème de santé, sécurité et conditions de travail
Identifier des éléments factuels d'un témoignage ou récit d'accident (en les distinguant d'opinions et de sentiments)
Découper un compte rendu en faits élémentaires
Lire un arbre des causes et le relier à un récit
Construire un arbre des causes correspondant à un récit
Préparer une analyse d'AT/MP pour en faire une exploitation à but de communication et de réflexion dans la démarche de prévention
Identifier les risques d'une situation de travail
Formuler des remarques sur un DUERP existant et proposer des améliorations
Associer des comportements dits de « prise de risque » à des pistes de solutions dans le management de la prévention
Connaître des modalités de prévention obligatoires et recommandées pour la gestion des cas particuliers concernant l'accueil de nouveaux salariés ou l'accueil d'entreprises extérieures à des fins de travaux, visites etc.
Connaître le comportement à adopter en cas de situation présentant un danger grave et imminent, en tant que salarié ou en tant qu'élus représentant
Organiser une procédure de sensibilisation du personnel aux risques auxquels il est exposé selon les critères d'obligation renforcée de moyens
Présenter un outil permettant de réaliser un diagnostic en Santé et Sécurité au Travail et en faire un compte-rendu
Planifier un projet d'étude et rédiger l'ordre du jour de la réunion de restitution

Parcours pédagogique

Retours d'expériences

Descriptions de cas particuliers rencontrés lors du mandat
Contexte réglementaire et attributions CSE& CSSCT
Présentation de jurisprudences droit du travail, SSCT etc.
Liens avec acteurs de prévention (internes et externes)

Analyse d'accidents de travail, de trajet et de maladies professionnelles ou à caractère professionnel
Réflexion sur les indicateurs de santé physique et mentale au sein des établissements
Enjeux de prévention des risques
9 Principes Généraux de Prévention
Levers de choix des actions de prévention
Observation des situations de travail et évaluation des risques
Différence entre travail prescrit et travail réel
Le suivi et la mise à jour des DUERP et PAPRIACT de l'établissement

Notions de psychologies comportementale et sociale pour parler « prise de risque »
Focus sur les RPS, les harcèlements et la prévention de la santé mentale
La gestion des prestataires extérieurs
Les protocoles et plans de prévention lors de travaux / Les accueils / Les vérifications
Les visites
La collecte d'informations
La remontée d'informations
L'expression d'un droit d'alerte et de retrait sur une situation de
Danger Grave et Imminent
Les familles de risques, les formations obligatoires et l'obligation renforcée de moyens, tous secteurs confondus
La gestion de risques spécifiques avec focus particuliers
Outils de diagnostic S&ST, d'inspection, de suivi en interne
Planification des réunions et rédaction des documents administratifs

Méthodes pédagogiques

Alternance de méthodes expositives (exposés magistraux, démonstrations...), interrogatives (à l'oral, par des activités « post-its meeting », « world café », etc.), actives et coactives (études de cas et exercices d'application, individuellement et en groupes)

Moyens pédagogiques

4 évaluations formatives par jour par QCM, études de cas, productions et mises en situation

Qualification Intervenant·e·s

Intervenant-e diplômé-e en formation CSE-CSSCT

Méthodes et modalités d'évaluation

4 évaluations formatives par jour par QCM, études de cas, productions et mises en situation

Modalités d'accessibilité handicap

L'occasion pour nous de vous rappeler que nous avons conscience que le handicap n'est pas forcément visible. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référente handicap Mme VIDAL Ludivine



Durée

21.00 Heures **3** Jours De 1 à 8 Personnes

Effectif



Contactez-nous !

Marion LEGRY
Conseillère en développement de compétences

Tél. : 0645054938
Mail : marion.legry@forminprev.com